

## Conseil d'école du 3 novembre 2011

Ecole maternelle les prés verts

Thorigné-Fouillard

18h30-21H

Présents : Mmes BECU BATTEUX TALBOT CHEVALIER BESSEC FOUCRIT HOUDART MORILLAND PEPIN ET LECRUBIER (ENSEIGNANTES)

Mmes BALAVOINE BOUTON DOS SANTOS GAULTIER GUITOU JUHEL NICOL PERROT (FCPE)

Mme TILLIER maire adjointe chargée des affaires scolaires

Mme JUBAULT-CHAUSSEE maire-adjointe chargée des finances

Mme GLAD DDEN

Excusés : M MONEGGER IEN-

M BERNARD Maire

Ordre du jour : Mise en place du Conseil d'école

Présentation et vote du règlement intérieur

Bilan de la rentrée 2011/2012

Fonctionnement de l'école

Projet d'école 2012-2015

Crédits scolaires demandes

### 1. Mise en place du Conseil d'école

Présentation des différents membres du conseil

Rappel par Mme Bécu du fonctionnement du Conseil d'école : périodicité, invitations envoyées 8 jours avant la réunion (confirmer la réception du mèl),

Un bureau de vote sera mis en place lors du dernier CE afin de préparer les élections 2012.

### 2. Présentation et vote du Règlement intérieur

Le règlement est en cohérence avec le nouveau règlement départemental des écoles. Le règlement de l'école reprend les nouveaux points de celui-ci à la demande de l'IEN.

Lecture du règlement et explication de certains points :

- Maintenance des équipements de l'école par la mairie, stockage des archives par l'école
- Présentation du registre de sécurité lors d'un prochain conseil (actuellement il n'est pas dans l'école ; voir avec Mme Bouteloup ou les services techniques)
- En cas de pluie, l'accueil des enfants se fait à 13h35 dans la salle de motricité.

Rappel des règles concernant la surveillance et la sécurité des élèves

- Explication du point 6 lié à l'autorité parentale : Tous les parents exerçant conjointement l'autorité parentale sur la personne de leur enfant sont également responsables de lui. En conséquence, l'école doit entretenir avec ces deux parents, même séparés, des relations de même nature, leur faire parvenir les mêmes documents, convocations, livret scolaire etc. et répondre pareillement à leurs demandes d'information ou de rendez-vous.
- Aucun médicament n'est administré sur le temps scolaire sauf lorsqu'il s'agit d'une maladie chronique, alors un PAI est établi.
- Est ajouté au texte : l'admission est prononcée pour les enfants dont l'état physiologique est compatible avec la vie collective en milieu scolaire. Les enfants doivent être propres pour être scolarisés, pas de couches même pour la sieste. Des accidents peuvent arriver, mais si la propreté n'est pas acquise un report de scolarité peut-être envisagé. On laisse passer en général la rentrée (15 jours -3 semaines) et s'il y a problème, un entretien avec la famille est proposé.

Le règlement de l'école est adopté et sera transmis aux familles par le biais du cahier de liaison.

### 3. Bilan de la rentrée scolaire

206 élèves ont été accueillis le jour de la rentrée soit une moyenne par classe de 25,75, grâce à l'ouverture de la 8eme classe.

A ce jour, la composition des classes est la suivante :

Classe 1 Virginie Talbot	TPS-PS	6 +19 =25
Classe 2 Muriel Chevalier	PS-MS	7+19=26
Classe 3 Florence Foucrit/Pascale Bessec	PS-MS	9+17=26
Classe 4 Veronique Bécu	PS	27
Classe 5 Elsa Houdart/Suzel Dissler	MS	27
Classe 6 Véronique Morilland	MS-GS	15+10=25
Classe 7 Sylvie Lecrubier	GS	26
Classe 8 Sylvie Pepin	GS	24

2 enfants sont accompagnés par une AVS ou EVS. A raison de 12h pour l'un et 9h pour l'autre.

L'accompagnement est notifié par la MDPH jusqu'en 2013. Les personnes peuvent ne plus être les mêmes l'an prochain.

Quant à la scolarisation des enfants de 2ans, Mme Bécu rappelle qu'elle se fait dans la limite des places disponibles et que le nombre fixé par l'IA sur l'école est de 6 élèves comptabilisés dans les effectifs.

Il faut veiller donc à ne pas surcharger les classes afin que l'accueil et la scolarisation de ces enfants se déroulent dans de bonnes conditions. IL est difficile de prévoir « les places disponibles ».

Les prévisions d'effectifs sont à rendre pour le 18 novembre...

Mme Tillier fait le point sur les nouveaux logements de la commune .

#### 4. Fonctionnement de l'école

Les questions des parents d'élèves portaient essentiellement sur les temps éducatifs de l'école, et la place de la GS.

- La GS a une double appartenance ; elle est un moment déterminant dans le parcours de l'élève. Elle appartient au Cycle 1, elle est l'aboutissement de tout le travail réalisé en maternelle mais elle est aussi l'entrée dans le cycle 2. (début de l'étude de la langue ; comment cela fonctionne ? les mots, les syllabes, les sons ..., début de l'écriture....)
- Le passage aux toilettes ne se fait plus de façon collective. Le passage en 2 groupes est favorisé. L'enfant peut y aller seul après autorisation. L'atsem accompagne les enfants en général.
- La sieste des PS : elle débute après le repas vers 13h et dure jusque 14h45 pour les 1ers levés. Les enfants sont repartis sur 2 dortoirs (classes 1 et 2, classes 4 et 3). Les enseignantes vont les rejoindre vers 14h45 et participent au lever, à l'habillage.... Les enfants sont de retour dans les classes vers 15h15. Les derniers réveillés vers 15h30 et au plus tard 15h45.  
(Dortoirs éloignés = beaucoup de déplacements, pas de réveil échelonné, et conditions de réveil pas très bonnes notamment au niveau de la température du couloir et des salles de réveil.)
- Mme Chevalier explique le fonctionnement de la sieste des MS : ils sont repartis dans 4 classes. Ils sont couchés vers 14h et levés vers 14H45. Ceci tous les jours jusqu'en février, puis 1jour/2à partir de février et arrêt de la sieste en avril.
- L'accueil dans les classes. Mme Bécu rappelle que chaque enseignante est libre d'organiser l'accueil dans sa classe comme elle le souhaite. Certaines laissent entrer les parents, d'autres non. Le mot accueil sert aussi bien au temps d'entrée en classe qui est de 10minutes (8H20-8H30) qu'au temps d'accueil des enfants dans la classe qui lui est un moment de transition qui facilite le passage du cadre familial au cadre scolaire. Ce temps doit être un temps organisé par les enseignantes (langage, pôles d'intérêt...) Par ailleurs, des temps spécifiques doivent être dédiés aux rencontres avec les familles comme les textes le rappellent.
- L'allongement du temps du midi permet de gérer un peu mieux le temps du repas mais les enfants de GS arrivent souvent après 13h35. La gestion des temps de surveillance reste difficile : les Atsem doivent attendre l'arrivée des enseignantes du cycle 2 à 13h35 pour pouvoir quitter la cour et revenir avec les GS à la maternelle. Les effectifs du périscolaire sont en constante hausse.

- Aide personnalisée : des séances de 40 min (11h50-12h30) ont été mises en place sur le temps du midi. Une vingtaine d'enfants en bénéficient. Les aides portent sur la motricité fine, le langage oral et la numération. De ce fait, les enfants de MS sont accueillis sur le temps de service des GS pour prendre leur repas. Une atsem les raccompagne ensuite dans la cour pour qu'ils puissent jouer avec les enfants de leur âge.
- Pas de nouvelles informations concernant les nouveaux rythmes scolaires. La mairie précise que la semaine des 4 jours ½ aura une incidence sur les contrats des atsem.

### 5. **Projet d'école 2012-2015**

Un nouveau projet d'école est à élaborer en cohérence avec le projet académique centré sur le parcours de l'élève : Les axes de progrès s'appuient sur trois moyens au service du parcours de l'élève : personnaliser, responsabiliser et ouvrir.

Ce nouveau projet sera à adopter lors du prochain conseil d'école en mars. Nous sommes dans la phase de diagnostic destiné à mettre en évidence les points forts et les points faibles ainsi que les ressources de l'école.

Il apparaît d'ores et déjà des décalages dans la maîtrise de la langue, une nécessité de mettre en place une cohérence et une continuité pédagogique avec le cycle 2.

Des axes de progrès seront définis à partir des constats établis.

### 6. **Crédits scolaires demandés**

Avant d'aborder ce point, Mme Guitou remet à l'équipe enseignante un chèque de 1918,40.€, correspondant aux bénéfices de la fête de l'école. L'association des parents d'élèves est prête à s'investir dans différentes actions afin de financer les projets de l'école. L'équipe enseignante les remercie.

Mme Becu présente les différentes demandes

- Equipement numérique de l'école :

Mme Tillier suggère un partage du vidéoprojecteur avec l'école élémentaire

Mme Bécu lui fait part de la difficulté d'un partage du matériel, des déplacements que cela entrainerait

Mme Tillier informe que l'école élémentaire dispose d'une salle informatique que la maternelle peut également utiliser...

- Mme Bécu répond que la pédagogie en maternelle est peu compatible avec une salle informatique mais l'est plus sur l'usage d'ordinateurs dans la classe afin de favoriser une grande souplesse d'utilisation et une intégration dans les différentes organisations pédagogiques

Les parents d'élèves soulignent le problème que pourrait poser la mise en place de la wifi

- Travaux, aménagement de la cour, aménagement de la salle des maîtres, renouvellement du mobilier des classes, de la salle de motricité... :

Aux différentes demandes, Mme Tillier évoque les budgets contraints de la commune et explique que l'équipe enseignante aura une enveloppe et qu'elle devra faire des choix comme les années précédentes. Un CCL auquel Mme Bécu assistera se déroulera en décembre afin d'établir des priorités budgétaires.

Mme Bécu demande à avoir un échéancier des travaux.

Mme Lecrubier évoque l'utilisation du matériel EPS par le périscolaire et sa non prise en compte dans les budgets attribués à l'école.

Mme Tillier répond qu'une somme pourrait être attribuée chaque année.

- Les sorties scolaires

La marie prend en charge 50% du transport et 50% de l'animation. Ce budget sera vu en Conseil Consultatif, en décembre.

La présidente

la secrétaire